

Non au périscolaire

28 10 2011

Lors de leur dernière réunion présidée par le maire Hubert Claudel, les élus locaux se sont « penchés » sur le **projet de périscolaire de la CCHVO**. Ils expriment que le questionnaire transmis aux parents au début manquait d'informations détaillées et demandent qu'une nouvelle enquête précise les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Ils donnent leur avis sur le projet à échelle communautaire : 4 voix pour, 7 contre et 3 abstentions.

Si le projet est accepté par la majorité des communes, le conseil demande que l'augmentation de la part des impôts locaux de la CCHVO se

fasse par tiers de 2012 à 2014 (le démarrage du projet étant prévu à partir de 2013). Le conseil approuve le rapport sur l'eau de l'année 2010 établi par le Syndicat de la Haute Vallée de l'Ognon (SHVO).

Déneigement. Le conseil décide de remplacer la saleuse et sollicite une aide du département au titre de l'acquisition de matériel de déneigement au taux de 50 % plafonné à 3.000 € HT.

Les devis d'assainissement suite aux études réalisées sont à la disposition des particuliers. Une photocopie peut leur être remise ainsi que les plans de projet de travaux.